

# Parcours métier Technicien de maintenance des équipements thermiques - TP

## Financement



Formation professionnelle continue  
Programme régional de formation  
(PRF AS)

N° de marché : 2012ID010S1091

## Organisme responsable et contact

AFPA ACCES A L' EMPLOI

Franck WETTERVALD

05.56.17.14.57

franck.wertvald@afpa.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarie(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Information collective  
Inscription directe ou par un conseiller  
en insertion professionnelle

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

Pré-requis pédagogiques : Savoir lire et écrire (lire et transmettre une consigne à l'oral et à l'écrit). Maîtriser les 4 opérations, conversion et géométrie de base, avoir une expérience professionnelle dans le milieu industriel (production, maintenance, réparation...). Le permis de conduire B (véhicules légers) est vivement souhaité.

### Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Objectifs de la session de formation : Acquérir les compétences nécessaires à l'exercice des métiers Technicien (ne) de maintenance en génie climatique, Agent (e) technique d'entretien et d'exploitation de chauffage. Se préparer à la validation du titre professionnel « Technicien (ne) de Maintenance des Equipements Thermiques » ou d'un certificat de compétences professionnelles de ce titre.

## Contenu et modalités d'organisation

-- Module 1 : Assurer la mise en service et la maintenance des équipements de distribution et d'émission de chauffage à eau chaude et de production de distribution de l'eau chaude sanitaire : 378 heures - Module 2 : Assurer la mise au point et la maintenance des équipements de chauffe de moyenne puissance : 280 heures - Module 3 : Assurer la mise en service et la maintenance des équipements électriques, hydrauliques et aérauliques des installations de conditionnement d'air : 175 heures - Module 4 : Exploiter les équipements et proposer des modifications pour améliorer la performance des installations de chauffage et de conditionnement d'air : 175 heures - Modules complémentaires : 77 heures Agir en éco citoyen Sensibiliser aux enjeux du Développement durable et engager une réflexion éco-citoyenne Performances énergétiques des bâtiments et énergies renouvelables Appréhender l'ensemble du processus de construction et les interactions entre corps de métier pour améliorer les performances énergétiques Construire éco-durable Mettre en oeuvre les matériaux liés à l'éco-construction - Investir sa stratégie de recherche d'emploi : 21 heures Objectifs pédagogiques Initier une méthodologie efficace (préciser ses cibles, mobiliser les sources d'information, se construire un réseau). Construire sa boîte à outils (réaliser CV, lettre, plan de prospection, préparer les entretiens). Déployer un plan d'action et agir (construire sa stratégie, adapter sa candidature, se mobiliser dans sa recherche d'emploi). Constituer son futur réseau professionnel. -

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Commentaires sur la parcours personnalisable

Rythme hebdo / Horaires : 35 heures hebdomadaires En centre de

formation : Le lundi de 9h à 17h - 1 heure d'interruption repas Du mardi au jeudi de 8h à 17h - 1 heure d'interruption repas Le vendredi de 8h à 12h

## Validation(s) Visée(s)

**Titre professionnel technicien(ne) de maintenance des équipements thermiques - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)**

## Et après ?

### Suite de parcours

Non renseigné

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00004178	du 13/03/2013 au 25/10/2013	BORDEAUX CEDEX (33)	AFPA CAUDERAN		Non éligible	
00005267	du 18/11/2013 au 18/07/2014	BORDEAUX (33)	AFPA CAUDERAN		Non éligible	
00009166	du 08/09/2014 au 22/05/2015	BORDEAUX (33)	AFPA CAUDERAN		Non éligible	
00013976	du 02/11/2015 au 22/07/2016	BORDEAUX (33)	AFPA CAUDERAN		Non éligible	